



Forum: Trucs en vrac

Topic: Microsoft condamné pour ses cookies

Subject: Re: Microsoft condamné pour ses cookies

Publié par: tignothe

Contribution le : 22/12/2022 22:09:55

Bonjour,

Citation :

Kentaurus

Microsoft condamné par la Cnil à une amende qu'elle pourra rembourser en quelques heures :

—Il est dommage de résumer cette information au seul montant demandé à Microsoft en réparation de sa mauvaise volonté à suivre des directives qui lui sont pourtant imposées.

Si tu as bien lu l'article, ce montant ne sort pas du chapeau de la Cnil, mais est bien le résultat d'un savant calcul qui bien sûr n'est pas le fruit du hasard. Il est évident que la Cnil n'a pas intérêt à réclamer n'importe quoi pour le plaisir de se faire contester sa décision. Comme d'habitude, Microsoft considère cette amende « disproportionnée par rapport à ce qui lui est reproché ». (sic)

— Moi, ce que cela m'inspire, c'est que la Cnil affirme sa compétence à sanctionner tous ceux qui tentent d'enfreindre la loi française; ce sont bien les activités de Microsoft sur le territoire français qui sont sanctionnées. Bien évidemment, Microsoft va se faire un plaisir de dénoncer cette sanction « inique », mais la société ne pourra faire autrement que de rentrer dans le rang et cela permettra à d'autres pays de se servir de cette sanction pour mettre de l'ordre sur leur propre territoire.

Alors oui, la Cnil condamne tel ou untel à des amendes qui semblent dérisoires, mais le plus important, c'est qu'elle le fasse à chaque fois qu'elle constate un franchissement de la ligne (jaune, blanche;?).

Donc l'information essentielle à souligner n'est pas le fait de décider d'un montant pour un préjudice subit, mais bien de rappeler à Microsoft qu'elle (la Société) connaissait parfaitement les règles ayant cours en Europe et particulièrement en France et qu'elle doit se conformer aux lois que nous, Français édictons.

Pour conclure, oui la Cnil a une utilité certaine et j'espère qu'elle continuera à pourchasser tous ceux qui s'imaginent faire n'importe quoi.

Pour finir, rapporter cette information avec les seules constatations et appréciations () (pas vues;?) de Frandroid c'a fait court;!

— bref, ce n'est que mon inspiration à la lecture de cette nouvelle, ...